

NOTE D'INFORMATION

A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Saint-Paul, le 23 novembre 2018

La situation de blocage que connaît La Réunion perdure depuis une semaine, et occasionne de nombreuses difficultés de fonctionnement dans notre CHU. Cette situation impacte chacun d'entre nous, tous secteurs confondus, professionnels et usagers.

Consciente des efforts que chacun réalise au quotidien pour continuer à assurer ses missions, dans ces conditions difficiles, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance face à la grande conscience professionnelle dont l'ensemble des hospitaliers font preuve pour assurer la prise en charge des patients.

Grâce à la mobilisation de tous, nous avons pu jusqu'à présent assurer la continuité de nos activités.

Dès le début des événements, une cellule de crise CHU s'est constituée et se réunit plusieurs fois par jour pour faire le point sur la situation et mettre en place les mesures qui s'imposent: elle réunit la direction du CHU, la commission médicale, les responsables de la pharmacie, de la logistique, des ressources humaines médicales et soignantes, et des différents services de soins.

Face à une situation dont nous ne pouvons anticiper ni l'ampleur, ni la durée, nous recensons au jour le jour les problématiques urgentes auxquelles nous sommes confrontés, et les traitons en temps réel, en contact permanent avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture.

Il a ainsi été possible, pour sécuriser autant que faire se peut le trajet des professionnels hospitaliers:

- d'organiser l'hébergement d'une centaine de personnels dans les établissements ;
- de réorganiser certains horaires de travail, notamment transformation des astreintes en gardes sur place pour éviter les trajets en période nocturne ;
- pour certains agents dont les missions sont compatibles avec cette organisation, de travailler depuis leur domicile, sur autorisation préalable du supérieur hiérarchique.

.../...

Plusieurs personnels ont, malgré ces mesures, été victimes d'actes violents et de dégradations de leurs véhicules. Plusieurs véhicules du CHU ont également été détériorés.

Je veux exprimer tout mon soutien et ma solidarité à l'égard des personnes qui ont vécu ces moments difficiles, et les invite à se faire connaître pour que nous puissions prendre en compte et signaler ces actes inadmissibles.

Par ailleurs le Préfet a réquisitionné certaines stations-service avec priorité au ravitaillement des véhicules d'urgence et des personnels hospitaliers : nous vous avons communiqué cette liste dès mardi, et nous vous la transmettons depuis, à chaque actualisation. Pour l'accès au carburant, veuillez-vous munir de votre carte professionnelle et d'une pièce d'identité si votre carte ne comporte pas votre photo. En cas de difficulté, nous continuerons à faire le lien avec la Préfecture pour que les accès soient libérés.

S'agissant de la prise en charge des patients, nous continuerons tant que la situation durera, à traiter au jour le jour l'organisation de nos activités:

- les structures extérieures (CMP, CMPEA) pourront rouvrir partiellement en début de semaine prochaine, sous réserve que la situation ne s'aggrave pas ;
- certaines activités seront déprogrammées, en particulier au bloc opératoire (priorité aux urgences, aux interventions dans les spécialités de recours régional, et à la cancérologie), et autres activités en fonction du degré d'urgence estimé par le médecin.

La cellule de crise est également très mobilisée par la gestion de la logistique, et nous avons pu en lien avec la Préfecture faire acheminer nos produits de santé urgents, parfois en ayant recours à des modes de transports exceptionnels (hélicoptère, avion militaire), ou en organisant des convois avec le concours des forces de l'ordre. Nous gérons chaque jour, avec nos prestataires et nos transporteurs, les besoins de livraison. Depuis la mise en place du couvre-feu, nos véhicules circulent de préférence la nuit pour éviter les blocages.

Dans cette période de pénurie de linge, de nourriture, de médicaments, nous appelons chacun à la plus grande vigilance dans l'utilisation de ces produits.

A nouveau, je vous remercie de votre engagement au service de nos patients, en espérant une issue rapide.

**Pour le Directeur Général du CHU de La Réunion et du GHER et par délégation,
La Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines,**

SIGNE

Gaëlle DUFOUR